

# Enquête : les dangers de la pornographie

[Enquête] Ce vaste marché, amplifié par le numérique, n'est pas sans conséquences : violences faites aux femmes, incidence sur l'environnement, baisse de la libido, impact sur la sexualité des mineurs...

Par [Stéphanie Combe](#)

Publié le 07/04/2021 **La Vie**



L'exposition aux écrans fait le lit de l'industrie pornographique. • ISTOCKPHOTO

En mars 2021, la société Mindgeek qui héberge le site Pornhub, leader mondial de la pornographie en ligne, à Montréal, a fait l'objet d'une demande d'enquête criminelle par 70 élus québécois. En novembre dernier, une enquête du *New York Times* accusait la plateforme de diffuser, parmi les 7 millions de vidéos mises en ligne chaque année, des viols, des femmes filmées à leur insu et de la pornographie juvénile. En réaction, Paypal, Mastercard et Visa ont bloqué leur accès à ce site cet hiver.

## Des chiffres qui donnent le vertige

Pour se racheter une virginité, la société Mindgeek a aussitôt supprimé des millions de vidéos émanant d'utilisateurs non vérifiés, soit 80 % de son offre. Car les chiffres de cette plateforme, qui avait offert à tous, lors du premier confinement, son contenu réservé aux abonnés Premium, accroissant son trafic de 23 %, font tourner la tête. Avant même l'épidémie, Pornhub enregistrerait près de 100 milliards de vidéos vues par an. Soit 115 millions de visites par jour.

Internet a rendu la pornographie accessible en un clic, gratuite et anonyme. Si l'on additionne vidéos et images, elle représente même 30 % du trafic mondial. Or, à cette échelle, l'industrie n'est pas sans impact environnemental. D'après le think tank The Shift Project, les vidéos pornographiques en ligne ont totalisé une émission de 80 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> dans le monde en 2018, soit autant que tous les foyers français en un an, ou le double d'un pays comme la Suède !

Lanceuse d'alerte, l'association Stop au porno sensibilise de son côté sur l'hypersexualisation de la société. « *La pornographie actuelle n'a rien à voir avec celle d'il y a 25 ans*, prévient Vivien Marc, son délégué général. *Les contenus pornographiques sont toujours plus hard-core. De plus, tout le monde est devenu un producteur potentiel : les films amateurs, par millions, sont devenus une catégorie à part entière.* »

### **Violences faites aux femmes**

Militante au Mouvement du nid, une association qui accompagne des victimes de la prostitution, Sandrine Goldschmidt dénonce : « *L'industrie pornographique est une industrie de la prostitution filmée. Le porno, ce n'est pas du cinéma comme on l'entend parfois. Il ne s'agit pas de fiction, mais d'actes sexuels réels, qui sont des violences faites à des femmes au parcours de vie chaotique (pauvreté, ruptures familiales, viols subis dans l'enfance), dont le consentement n'est pas entier. Pour renouveler l'intérêt du public, les scénarios sont de plus en plus violents et certains actes relèvent de la torture.* »

La militante s'indigne : « *Il n'est pas rare que les actrices s'évanouissent entre les scènes. Il ne faut pas édulcorer la réalité qui sert au profit d'un commerce d'exploiteurs. Dans la pornographie, le proxénétisme est partout : commanditaire, cameraman, conseiller technique, distributeur, fournisseur d'accès à Internet... Chacun doit en prendre conscience.* »



Manifestation du collectif Adelphité le 7 mars 2021, place de la République, à Paris.

- Xose Bouzas/Hans Lucas

Par ailleurs, ces images circulent, incontrôlables, et peuvent porter préjudice. « *Pornhub m'a créé un profil avec mon vrai nom et mon numéro de téléphone* », témoigne l'actrice Nailie, dans le documentaire de Konbini, *les Coulisses sordides du porno amateur*, diffusé en septembre dernier. La jeune femme aux cheveux bleus, 20 ans à l'époque, a été reconnue dans la rue, insultée, malmenée... Pour retirer sa vidéo, une importante somme d'argent – qu'elle n'avait pas – lui a été demandée. Elle a sombré dans une dépression qui l'a conduite en hôpital psychiatrique.

### **Une face très obscure**

La face obscure de cet empire commence à percer. Retransmis en 2017 sur Canal+, le documentaire *Pornocratie, les nouvelles multinationales du sexe* d'Ovidie, ancienne actrice et réalisatrice de films X défendant un « *porno féministe* », avait déjà braqué le projecteur sur des pratiques de plus en plus brutales et une industrie aux mains de financiers.

Leader du marché des films X avec 90 % de la production pornographique mondiale, les États-Unis en tirent ainsi un bénéfice de 10 milliards d'euros par an. En France, ce marché est estimé à 200 millions d'euros. Dix millions de visites par jour et dix millions d'euros de chiffre d'affaires : telle est l'équation dont se targue Jacquie et Michel TV, numéro 1 du porno « amateur » en France depuis 1999.

Avec deux autres associations féministes, le Mouvement du nid a saisi le parquet de Paris : une enquête a été ouverte le 10 juillet dernier à son encontre, pour proxénétisme et viols. En octobre dernier, quatre piliers de l'industrie pornographique, parmi lesquels Pascal Aullitrault dit « OP », créateur du site French Bukkake spécialisé dans la mise en scène d'une femme avec de nombreux hommes, ont été mis en examen pour viols, proxénétisme et traite d'êtres humains.

### **Violences faites aux hommes**

Dans le, financé par le Mouvement du nid, un acteur de 27 ans reconnaît recourir à des médicaments afin de pouvoir assurer des érections en série. « *On en prend tous...* », poursuit-il, tandis que ses yeux se détournent de la caméra.

« *Rien n'est plus déshumanisant que de n'être considéré que pour son sexe réduit à l'état d'organe* », déplore le psychanalyste Gérard Bonnet, auteur de la *Pornographie. Une agression sexuelle sur mineurs* (Espaces libres). « *L'image pornographique est une représentation de la sexualité telle qu'on n'en voit que sa dimension performante, réduisant la rencontre à une procédure de possession. Les comportements sexuels caricaturés frappent le spectateur, créent en lui une impression forte et durable dont il pourra difficilement se départir, dans la mesure où ils touchent au plus profond de son inconscient.* »

## Dérives à tous les étages

Non sans conséquence, dans un contexte exhibitionniste. Pendant le premier confinement, 27 % des Français ont reçu une photo de pénis, une proportion qui s'élève à 43 % chez les moins de 35 ans, et 44 % ont reçu une photo ou une vidéo de nu ([sondage Ifop pour Charles.co, mai 2020](#)).

« *Le porno n'est pas la norme* », comme l'a rappelé l'an dernier une campagne d'affichage de Durex, leader mondial des préservatifs. Le fabricant annonçait que 71 % des hommes utilisaient la pornographie comme modèle pour leur vie sexuelle (selon une étude non consultable menée en 2006).

« *La sodomie est devenue un devoir* », confirme Ovidie. Dans son ouvrage *À un clic du pire* publié chez Anne Carrière en 2018, elle montre « *l'impact de la porn culture sur notre sexualité et sur nos rapports de genre. La pornographie fait désormais partie de notre environnement culturel, au point même que l'on en retrouve ses codes partout, dans les clips, la pub, les jeux vidéo* ».

Pour s'en convaincre, il suffit de regarder le clip de la diva du R'n'B Beyoncé pour sa chanson *Haunted*, reprise en 2015 dans le film *50 Nuances de Grey*. Diffusé sur sa chaîne YouTube aux 22,8 millions d'abonnés, il puise dans un univers sadomasochiste.

Miroirs de la société, les publicitaires vont toujours plus loin : du porno chic initié par Dior au début des années 2000 à une simulation de « gang bang » représentée en 2007 par Dolce & Gabbana avec une femme à terre maîtrisée par un homme torse nu et trois autres autour d'eux, c'est-à-dire une scène de viol.

## Prise de conscience

Les campagnes #MeToo ou #Balancetonporc ont permis de libérer la parole. Beaucoup de femmes ont pris conscience qu'elles pouvaient dire non et n'avaient pas à tout accepter. La sexologue clinicienne Martine Costes-Peplinski a fondé Metanoya, à Paris, un centre de formation et de consultation autour de la violence et de la sexualité.

Elle cite cette femme bac +8 venue consulter pour une baisse de libido, qui se pensait « *anormale* ». Au cours de la thérapie, un événement a ressurgi : à l'âge de 20 ans, elle avait relevé le défi de reproduire une triple pénétration découverte dans un film porno. « *Elle n'avait pas conscience d'utiliser son corps comme une machine. Elle savait soigner l'apparence, maîtrisait les positions, mais elle n'était pas connectée à ses émotions ni à ses sensations.* »

Son approche sexo-corporelle a pour but de retrouver une harmonie « *entre "ma tête, mon cœur et mes couilles"* comme l'exprime *Grand Corps malade*, précise-t-elle. *L'enjeu consiste à devenir le sujet de son corps, à mieux l'habiter, dans toutes ses dimensions.* »

## Le X érigé en modèle

D'après [une étude Yougov menée en février 2020](#), 63 % des 18-34 ans ont déjà regardé du contenu pornographique et 42 % d'entre eux ont tenté de reproduire certaines scènes. Omniprésente dans l'univers du X, l'épilation intégrale des femmes se répand (sondage Ifop pour Tukif.com, 2014) : la moitié des moins de 25 ans la demandent (45 %), parfois dès l'âge de 14 ans.

Quelque 34 % se sont sentis complexés par leur physique (44 % des femmes et 28 % des hommes). « *J'accompagne de plus en plus de couples qui souffrent de demandes incessantes stéréotypées de la part d'un partenaire ou de "pannes" sexuelles* », confirme la sexothérapeute Sophie Lortat-Jacob.

« *Chaque relation sexuelle est singulière et nouvelle ; elle n'a pas à suivre un schéma véhiculé par la culture porno, de type cunnilingus, fellation, pénétration.* » Pour gérer une excitation, réaction physiologique normale, certains hommes ont pris l'habitude de recourir à une masturbation devant un porno.

« *Ce scénario tue l'imaginaire érotique, qui est le moteur premier dans la sexualité* », explique cette conseillère conjugale et familiale exerçant au sein du cabinet Relatio, à La Défense. « *Dans la réalité, qui ne peut jamais correspondre avec la fiction, on peine alors à inventer un scénario érotique nouveau avec l'autre.* »

### **Des enfants exposés et des parents naïfs**

« *Face au tsunami pornographique qui dicte sa loi aux digital natives équipés de Smartphones à 11 ans, le discours des adultes n'est pas à la hauteur* », pointe pour sa part Jean-Pierre Bellon, cofondateur du centre Resis (Centre de ressources et d'études systémiques contre les intimidations scolaires), expert auprès du ministre de l'Éducation nationale.

Les parents se montrent d'une naïveté désarmante : 77 % d'entre eux estiment ainsi que leur enfant n'a jamais été exposé à un contenu pornographique sur Internet, ou seulement « une fois » pour 11 % des sondés ([Opinionway pour Ennoccence, mars 2020](#)). En réalité, que ce soit par inadvertance ou pour l'avoir cherché, près de la moitié des enfants a été exposée à l'âge de 11 ans. Sur le terrain, directeurs d'établissements, psychologues, intervenants scolaires évoquent même parfois le CM1.

Qu'ont-ils éprouvé ? « *Du dégoût, de la honte, de la peur et de l'excitation* », résume Sophie Lortat-Jacob. Même s'ils savent que certaines scènes relèvent de la simulation, ils n'ont pas conscience que ces images s'impriment en eux et agissent à leur insu dans leurs comportements amoureux.





Accessibles en un clic, les contenus explicites sont visibles par tous, y compris les jeunes.

- plainpicture

« Selon leur environnement, les enfants sont plus ou moins en capacité de mettre des mots sur ce qu'ils voient, et ainsi d'éviter la violence ou la reproduction des stéréotypes de genre. » [D'après l'étude publiée en mars 2017 par l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique \(Open\)](#), près de la moitié des 15-17 ans (45 %) considéraient que la pornographie avait participé à leur apprentissage de la sexualité.

### **Dans la cour d'école**

Les relations sont faussées dès la cour de récréation. Avant même la puberté, les filles sont jugées par leurs pairs, stigmatisées de ne pas avoir de seins, d'être grosses, et les garçons connaissent une pratique masturbatoire « *avant même d'en avoir vraiment envie ou de l'avoir fantasmée* », note le psychanalyste.

Pour éviter de devenir des objets de désir et des proies, certaines adolescentes adoptent des tenues larges afin de dissimuler leurs formes, d'autres, au contraire, affichent une hypersexualisation, s'amusant à provoquer des émois masculins, par des enlacements intempestifs. Par ailleurs, une attitude revendiquée d'abstinence se développe chez certains, peu avides d'une sexualité violente, sans lendemain ni sentiment.

À la puberté, ils s'inquiètent de leur propre normalité : taille du pénis, capacité à éjaculer à plusieurs mètres, taille des seins, petites lèvres du vagin jugées hypertrophiées (pour lesquelles les demandes d'interventions chirurgicales explosent)... Et interrogent certaines pratiques. « *Est-ce que sucer, c'est tromper ?* », a-t-on demandé au professeur Israël Nisand lors d'une intervention scolaire, dans un documentaire diffusé sur France 2 en mai 2017. Ce

gynécologue qui alerte depuis 20 ans sur l'évolution de la sexualité des adolescents rétorque ainsi sans ambages : « *Vous, vous regardez trop de porno. La fellation est un acte sexuel à part entière, ce n'est pas un demi-acte sexuel, donc oui, sucer c'est tromper.* »



L'association e-Enfance vise à protéger les enfants contre le harcèlement, le cyberharcèlement, ainsi que toutes les dérives liées au numérique.

- Marta NASCIMENTO/REA

Sur le terrain, les incidents se multiplient, à l'instar de cet élève de CM2 surpris dans les toilettes d'un établissement privé, alors qu'il essayait de « *faire rentrer le zizi d'un camarade dans la chatte de son amoureuse* » (*sic*). Parfois, les pratiques sont même assorties d'une rémunération : collégienne « de bonne famille » gratifiant de fellations tarifées 5 € sur la pause déjeuner, masturbation publique dans le vestiaire du foot contre de l'argent, lycéen de 15 ans racketté sous la menace de diffuser une vidéo de ses attributs génitaux...

Sauf signalement par un enfant qui oserait briser l'omerta, les adultes ne soupçonnent rien de ces faits. En effet, par crainte d'être accusés de pédophilie, les responsables éducatifs ont déserté, ces dernières années, vestiaires, toilettes et dortoirs, sans imaginer les conséquences de laisser entre eux des jeunes familiarisés avec le porno.

Combien d'adultes connaissent le jeu de l'olive ? Répandu depuis un sketch du Palmashow en 2014, il consiste à introduire, à travers les habits, un doigt dans l'anus d'un camarade. Cette plaisanterie pas si innocente revient à une pénétration, punie par la loi. Un lycéen de 18 ans a d'ailleurs été condamné en 2018 pour ce fait (pour violence, la charge d'agression sexuelle n'ayant pas été retenue) à 35 h de travail d'intérêt général.

## Comportement d'imitation et d'addiction

Psychologue et thérapeute familiale, Sabine Duflo constate que le visionnage du porno produit des comportements d'imitation chez les enfants, un « grand » de 6 ans demandant par exemple à un « petit » de 3 ans de lui « *sucer le zizi* ». Elle alerte : « *Vous imaginez l'embarras des adultes face à des actes de mineurs sur des mineurs. Qui dénoncer ? Il s'agit de deux victimes, manipulées dès la petite enfance et formatées par une société "pornocratisée". Les pratiques marchandes (jeux vidéo, réseaux sociaux et porno) sont conçues pour produire de l'addiction. Les jeunes sont captifs, pris en otage à un âge où le cerveau immature les rend incapables de distanciation.* »

Certains mineurs basculent en effet dans l'addiction : quelque 9 % des 14-17 ans regardent du porno une ou plusieurs fois par jour ([Ipsos, 2018](#)). Du point de vue de la construction psychoaffective, c'est un désastre : « *Le rapport à l'autre se construit dans le temps* », reprend Sabine Duflo, auteure de *Il ne décroche pas des écrans !* (Marabout). « *La sexualité est l'aboutissement d'une relation de désir et d'amour, qui demande du temps ainsi qu'une maturation physique et psychique. Dans toutes les cultures, la sexualité est contenue par des règles qui en limitent l'accès, tel l'interdit de l'inceste. Dans notre société où la sexualité se donne à voir partout, ce qui est proprement humain disparaît : la séduction, la tendresse, l'amour.* »

Justement, que se passe-t-il lorsqu'ils sont amoureux ? « *Il arrive que la distorsion soit telle entre l'excitation sexuelle et le sentiment, qu'elle les met en difficulté.* »

## Spirale infernale

Un mineur peut enfin être confronté à des pratiques de *sexting* et de *revenge porn* (vengeance pornographique). Victime de harcèlement au collège, Nina Delcroix se réfugie dans le virtuel et des forums de discussion autour de jeux vidéo. « *J'ai commencé à me lier à des inconnus* », relate-t-elle dans *Papa, viens me chercher !* (l'Observatoire). « *Parfois certains me draguaient un peu, me demandaient de baisser la caméra ou de me lever pour voir mon corps.* »

À 14 ans, elle s'inscrit sur le site de rencontres Tinder en prétextant qu'elle était majeure, puis passe en mode réel, sans que ses partenaires ne s'inquiètent de son âge. « *À chaque relation, je m'attache. Je propose qu'on se revoie. Quand j'insiste, ils se ferment : "Tu n'as pas compris ? Tinder c'est éphémère, juste des plans cul".* »

École buissonnière, bars, boîtes, fugues, alcool, drogue... Elle devient *escort girl*, comme environ 6 000 à 10 000 jeunes en France. Aux policiers qui cherchent à lui faire avouer le nom d'un proxénète, Nina s'étonne : « *Mais pourquoi une fille de 15 ans ne serait-elle pas capable de faire ça ? À 12 ans, j'ai vu des films porno en cachette, j'allais sur des forums trash, et on se parlait sur Skype. Ma génération est née avec les réseaux sociaux. C'est tellement facile d'y poster une annonce !* »

## L'esquisse d'un tournant



Le 30 juillet 2020, la loi contre les violences conjugales a entériné une modification essentielle de l'article 227-24 du code pénal. La diffusion d'un message à caractère pornographique auprès d'un mineur constitue une infraction, y compris s'il a déclaré être majeur. Il ne suffit donc plus de cliquer sur l'avertissement « *Oui, j'ai plus de 18 ans* » pour que les fournisseurs d'accès et les hébergeurs soient dédouanés.

*« Cette disposition met les fautifs en demeure d'assumer leurs responsabilités et de proposer des solutions », se réjouit Thomas Rohmer, qui a fondé l'Open. « Ce n'est pas à l'État de le faire, ni aux contribuables de financer une solution technique pour ces sites qui ont choisi de ne pas respecter la loi et qui, depuis 20 ans, arrosent gratuitement des mineurs avec des contenus qui ne leur sont pas destinés. »*

## **Lâcheté et tabou**

En novembre 2020, trois associations (le Cofrade, l'Open et l'Unaf) ont saisi le CSA, signalant huit adresses URL n'appliquant pas la loi. Date butoir : le 16 mars 2021. Faute de réaction, le CSA devait saisir le président du tribunal judiciaire de Paris, afin qu'il constate l'infraction et condamne ces sites à un blocage temporaire immédiat.

*« Les enfants sont victimes des turpitudes des adultes et de leur lâcheté à s'emparer du sujet, poursuit Thomas Rohmer. Pour obtenir des réponses à leurs questions légitimes sur la sexualité, ils se tournent vers ces contenus. Or on sait les dégâts d'une surconsommation sur des jeunes un peu fragiles. Pour éviter que le porno joue le rôle de tutoriel, c'est à l'ensemble de la communauté éducative de se mobiliser. »* Outre le volet législatif, le volet éducatif s'avère primordial.

Si la protection des mineurs fait consensus, l'impact de la pornographie (y compris sur un public « majeur et avisé ») demeure tabou du côté des politiques, embarrassés entre l'injonction de libération sexuelle et la crainte de passer pour les tenants d'un retour à l'ordre moral.

Néanmoins, sous l'aiguillon du féminisme, chacun s'accorde aujourd'hui à s'offusquer de l'image dégradée de la femme véhiculée par l'écrasante majorité de cette industrie. Ainsi, le 25 novembre 2017, dans le cadre du plan gouvernemental contre les violences sexistes et sexuelles, Emmanuel Macron a dénoncé « *ce genre qui fait de la femme un objet d'humiliation* ».

Le délégué de Stop au porno s'impatiente : « *Dans les cinq dernières années, 16 États américains ont reconnu la pornographie comme un problème de santé publique. Quand les pouvoirs publics français, et surtout les autorités sanitaires, s'empareront-ils de ce sujet ?* » Encore faudrait-il que l'opinion prenne aussi conscience de l'ampleur d'un phénomène qui n'a rien de récréatif.